

K0162322

PAGE 1 à 3 et 34 à 37 (TEXTE FRANCAIS TRANSCRIT COMME TEL)

IDENTIFICATION: C.60/ K 95
03/04/94
0194

DUREE: 60 Min

QUALITE: Bonne

TRANSMISSION : Radio-RTL

NOM DU TRANSCRIPTEUR : UWIMANA Rosine

DATE DE TRANSCRIPTION : Le 12/06/2000

NOM DU FICHER : RTL

DICTAPHONE : S/N° 516567

RESUME DE LA CASSETTE N° 0194.

SIDE A.

- Valérie BEMERIKI dément les informations diffusées par Radio Muhabura selon lesquelles il y aurait un certain MISAGO Antoine, deuxième vice-président de la CDR qui était mal intentionné vis à vis du Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA.
- Communiqué émanant du conseil des Ministres lu par le Président de la République.
- Enock RUHIGIRA fait le point sur la non ingérence du Président de la République dans la gestion des partis politiques.
- Valérie BEMERIKI dénonce la complicité entre les Nations Unies et le FPR en citant quelques preuves inébranlables selon elle. Elle s'inquiète sur la situation qui ne fait que s'empirer dans la ville de Kigali. Ensuite elle fait le point sur la situation qui prévaut dans la cellule Rugando, secteur Kimihurura, commune Kacyiru où les femmes se sont bagarrées puis vient l'interview qu'elle a eue avec une de ces femmes appelée MUKARURINDA.
- Valérie BEMERIKI félicite les militaires chargés d'assurer la sécurité du bâtiment de la Présidence de la République pour avoir fait faire demi tour aux soldats belges.

SIDE B.

- Interview de Valérie BEMERIKI avec GATABAZI Martin, Responsable de la cellule de Rugando, secteur Kimihurura, commune Kacyiru. Ils s'entretiennent sur la situation qui s'empire de plus en plus dans sa cellule depuis que les Inkotanyi logent au CDR.

- Valérie dénonce les réunions qui se tiennent en cachette chez Madame le Premier Ministre UWILINGIYIMANA Agathe en vue de déstabiliser le Gouvernement en place et auxquelles ne sont conviés que des officiers originaires du sud du pays.

- Georges RUGGIU présente le journal dont les grands titres sont :
 - SOS Gikongoro aide à la lutte contre la famine

 - NZAMURAMBAHO ne répond plus. Qui a assassiné Félicien GATABAZI ?

 - Le FPR se divise et subit de nombreuses désertions.

FIN DE LA CASSETTE.

FACE A.

Orateur: Valérie BEMERIKI

... au sujet de l'information qui vous a été livrée hier, relativement au couteau... trouvé sur Antoine MISAGO, deuxième vice-président du parti CDR ; ce parti devait être reçu par Agathe.... Cela s'est passé jeudi. La Radio Rwanda ne l'a jamais annoncée mais, par contre, la Radio Muhabura l'a diffusée vendredi, très tôt matin. C'est cette radio qui a annoncé l'incident de ce couteau.

C'est alors qu'ils s'en sont pris sérieusement à un journaliste de la RTLTM du nom de Noël HITIMANA. Cet incident a été diffusé par Radio Muhabura et propagé au monde entier par d'autres stations de radio. Il paraît que ce monsieur avait un long couteau, très long, et il voulait s'en servir pour agresser Agathe.

La nouvelle a été annoncée par la Radio Muhabura ; mais la Radio Rwanda n'en avait pas parlé. Vous vous souviendrez que Radio Rwanda en a parlé longtemps après, mais elle avait été d'abord diffusée par Radio Muhabura. Ceci montre qu'Agathe collabore avec Radio Muhabura. Mais c'est une histoire qui a été montée de toutes pièces dans le seul but de ternir l'image de la CDR, pour montrer que la CDR est vraiment un parti d'assassins qui ne devrait pas faire partie du Gouvernement de transition à base élargie.

Vous avez vous-mêmes écouté les explications de MISAGO Antoine, selon lesquelles il était venu avec ce couteau sans s'en rendre compte. Ensuite si cette histoire est vraie, étant donné qu'elle s'est passée jeudi, Agathe aurait pu inviter la Télévision rwandaise, vu que celle-ci commence ses émissions vendredi, pour filmer ce couteau, et montrer à la télévision les images à tout le monde. Pourquoi a-t-elle craint d'inviter la télévision ? C'est qu'en réalité, il s'agit là d'un pur mensonge. Ce couteau ne peut pas être utilisé à des fins d'assassinat, tel que l'explique son propriétaire, il s'agit plutôt d'un couteau dont il se sert lorsqu'il est en voyage.

K0162326

Lors de la réunion des partis politiques composant le Gouvernement qu'Agathe prétend diriger, réunion dirigée par son Excellence le Président de la République, il a été décidé de demander à Agathe de convoquer des réunions du Gouvernement pour débattre des problèmes actuels du pays en vue de leur trouver une solution. Le Président de la République a commenté les conclusions contenues dans ce communiqué.

Je vous invite à écouter dans un instant le discours prononcé par son Excellence le Président de la République en complément de ce communiqué.

.....3.1

Orateur : HABYARIMANA Juvénal, Président de la République.

.....[incompréhensible]..... comme le montre ce communiqué, nous nous sommes mis d'accord sur tous les points, comme nous le souhaitons. Nous nous sommes mis d'accord sur plusieurs points qui nous permettront dans les jours à venir de mettre en place les organes qui restent, à savoir l'Assemblée législative et le Gouvernement de transition à base élargie. Nous n'avons pas fixé de date pour la mise en place de ces organes parce que ceux qui ont débattu des questions qui nous préoccupent ces derniers jours (ceux du Gouvernement) doivent d'abord se mettre d'accord avec ceux de l'autre partie, le FPR Inkotanyi, pour déterminer la date de leur mise en place.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter du bon climat qui a caractérisé les débats. Je vous félicite pour avoir donné vos points de vue dans la transparence. Avant la mise en place de ces organes, nous avons souhaité que le Gouvernement actuel se consacre à son travail pour que nous essayions de résoudre les problèmes que connaît le Rwanda.

L'autre problème sur lequel nous avons beaucoup insisté et sur lequel nous sommes revenus souvent est celui de la sécurité. Nous demandons encore une

fois aux Rwandais de s'occuper davantage de cette question. Nous demandons encore une fois aux Rwandais, aux organes chargés des renseignements, de mener sans tarder des enquêtes sur ces actes qui menacent la sécurité, et sur ces meurtres.

Au cours de cette réunion, nous avons aussi demandé que les politiciens essaient toujours de dire la vérité, qu'ils évitent de dire n'importe quoi, que ce soit pour les déclarations faites à l'intérieur du pays ou celles destinées à la communauté internationale parce que ces déclarations sont de nature à créer un climat qui compromet la tolérance, un climat qui ne permet pas de voir où se trouve la vérité. C'est ce que je souhaitais ajouter au communiqué qui vient d'être lu en français. Les journalistes vont le traduire en kinyarwanda. J'espère que ces organes seront mis en place bientôt étant donné que les Rwandais les attendent impatiemment. Nous allons y travailler au cours des prochains jours, qu'il s'agisse du Premier Ministre chargé de mettre en place le Gouvernement de transition à base élargie, de moi-même ou des autres organes concernés parce que dans les négociations que nous allons mener avec le FPR Inkotanyi, nous examinerons ensemble les procédures de mise en place de ces institutions. Je vous remercie et à la prochaine. Merci

(Applaudissements de la foule)

.....6.7.

Orateur : Valérie BEMERIKI

Vous venez d'écouter le message de son Excellence le Président de la République relativement aux résolutions de cette réunion. Vous connaissez certainement les accusations..... surtout celles d'Agathe et de TWAGIRAMUNGU portées contre Son Excellence le Président de la République. Ils l'accusent de mentir et de «s'ingérer dans les problèmes de leurs partis», etc... ils prétendent qu'il est le seul à être conscient du problème du MDR et du PDI, alors que tout le monde est au courant de ce problème. Le Directeur de cabinet à la Présidence de la République, Enock RUHIGIRA a fourni les explications nécessaires pour

qu'ils sachent que le Président de la République ne s'ingère pas dans les problèmes de leurs partis politiques ou dans d'autres problèmes. Écoutons-le :

Orateur : Enock RUHIGIRA

.... Je voudrais dire en peu de mots ce que je pense du problème important évoqué par le Premier Ministre du Gouvernement de transition relativement au cadre de travail de cette réunion. Je trouve effectivement que ce serait très préoccupant si nous ne nous sommes pas mis d'accord sur le cadre de travail de cette réunion. Je voudrais ... aussi dire un mot à propos de l'ingérence dont on accuse Son Excellence le Président de la République. Mais avant d'aborder ce sujet, je constate que... nous en sommes déjà aux débats de fond, je ne sais pas si ... (il rit) nous respectons ce que vous nous avez demandé ; vous adopterez vous-mêmes la procédure à suivre parce que les discussions ne prendront jamais fin si nous continuons de la sorte.

Relativement au cadre de travail de cette réunion, je voudrais expliquer au Premier Ministre du Gouvernement de transition que vous l'avez convoquée conformément à l'Accord de Paix. Ce qui est dommage c'est que chacun interprète cet Accord de paix à sa façon, selon ses objectifs. Je voudrais rappeler que, selon l'Article 8 de cet Accord, le Gouvernement en place doit rester en fonction jusqu'à la mise en place du Gouvernement de transition à base élargie. Il est prévu que le Gouvernement actuel doit rester en fonction. Il a été mis en place selon certaines modalités et il a un programme à exécuter. S'il y a de graves problèmes qui se posent et qui l'empêchent de réaliser ses objectifs alors que le pays est confronté aux problèmes d'insécurité, aux problèmes de fonctionnaires qui ne vont plus au travail, que sais-je encore, ceux qui l'ont mis en place doivent se réunir et examiner comment ce gouvernement doit fonctionner parce que s'il fonctionne mal ou s'il ne fonctionne pas du tout, il déshonore ceux qui l'ont mis en place.

.....**10.2**

Ee... Ce Gouvernement est prévu dans cet Accord de Paix ; il doit dès lors s'acquitter de son travail pour que les problèmes du pays ne s'aggravent pas. Ensuite, selon l'Article 5 de cet Accord de Paix, le Gouvernement de la République Rwandaise et le FPR s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer le respect et l'exécution de cet Accord. Il s'agit du Gouvernement actuel. Il doit donc prendre les mesures appropriées pour que cet Accord de Paix soit appliqué. Je ne vois alors pas en quoi la Présidence de la République a outrepassé ces pouvoirs prévus dans l'Accord de Paix. Au contraire, c'est cet Accord de Paix qui est respecté. Mais pour une meilleure évolution de la situation et pour que le Gouvernement puisse fonctionner, il doit, parmi ses autres responsabilités, faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre en place sans tarder le Gouvernement de transition et nous verrons ainsi si ce dernier pourra résoudre tous ces problèmes comme le prétendent certains. L'autre point que je voudrais évoquer, Excellence Monsieur le Président de la République, est relatif à l'ingérence dont font état certains... Ils le disent aujourd'hui ou l'ont dit dans le cadre de leurs partis. Je voudrais rappeler qu'au cours de la réunion qui a eu lieu le 18 de ce mois, j'avais rappelé que votre souhait est que les organes de transition soient mis en place le plus tôt possible, comme l'a d'ailleurs évoqué le président de la réunion. Cela n'a pas pu se faire le 5 janvier suite à la présentation de plusieurs listes ; en outre relativement à la mise en place de l'Assemblée Nationale de transition et du Gouvernement, des problèmes se sont posés notamment l'absence de certains partis politiques. Vous souhaitez que les obstacles y relatifs soient d'abord levés, notamment celui de deux listes des candidats à l'Assemblée Nationale.

Même après cette réunion, le problème n'a pas été vraiment résolu, à part que le Premier Ministre du Gouvernement de transition à base élargie vous a informé qu'au sein du parti PL, qui avait ce problème, l'on s'était mis d'accord pour se partager les postes selon une proportion de 5 à 6 eu égard à ses propres spécificités.

En ce qui concerne le MDR, il vous a dit qu'il était en possession d'une liste présentée par le Président, mais contestée par certains adhérents. Ceci montre bien que vous ne vous ingérez pas dans le fonctionnement interne des partis mais qu'au contraire, vous respectez le contenu de leurs rapports et de leurs déclarations. Je voudrais rappeler que selon les dispositions de l'Accord de Paix, il vous revient de droit de présider la première séance de l'Assemblée Nationale. Cette responsabilité requiert la connaissance des personnes qui prêteront serment...[incompréhensible] pour que vous vous donniez votre «caution morale» en toute connaissance de cause.

.....14.5

Ce qui est clair, c'est qu'il est urgent de mettre en place ces organes en demandant au parti PL, de vous donner la liste sur laquelle ils se sont mis d'accord et au MDR de donner au moins les noms de candidats députés non contestés pour qu'ils prêtent serment. Le reste sera résolu au cours des négociations ou tranché ultérieurement par voie judiciaire étant donné qu'il n'a jamais été avancé que le MDR ou le PL auraient décidé de ne pas participer à ces organes pour qu'ils puissent être mis en place sans prendre en considération la situation de ces deux partis.

Je voulais tirer les choses au clair au sujet de cette ingérence. Il n'y a pas eu ingérence de Votre part, Vous vous êtes simplement servi des informations qui vous avaient été transmises en vue de mettre rapidement en place ces organes. Excellence Monsieur le Président de la République, je vous remercie.

Orateur : Non identifié.

Je vous remercie, Excellence Monsieur le Président de la République...

(Musique 2sec)

Orateur : Valérie BEMERIKI.

Cette réunion dirigée par son Excellence le Président de la République regroupait les partis composant ce Gouvernement qu'Agathe prétend diriger. Vous avez vous-même constaté qu'il a été décidé, au cours de cette réunion, que le Gouvernement actuel restera en place jusqu'à la mise en place du Gouvernement de transition à base élargie ; cette décision fut explicitée dans le message du Président de la République. S'il est convenu que le Gouvernement actuel restera en place, cela ne veut pas dire que..... comme Agathe le prétend, que celle-ci travaillera uniquement avec quelques groupes. Cela veut plutôt dire qu'elle doit réunir tous les Ministres afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches. Elle déclare qu'il n'est pas nécessaire de convoquer tout le Gouvernement. Comment explique-t-elle la légitimité de ces groupes? Comment sont-ils choisis ? Quels sont ses critères? Elle ne l'a jamais expliqué. Vous constatez alors qu'elle se contredit sur plusieurs points.

.....16.7

Ce n'est pas tout. Vous constatez que ces déclarations faites dernièrement à la Radio-Rwanda contiennent beaucoup de contradictions, qu'en réalité elle est de connivence avec les Inkotanyi... avec le FPR pour que tout le pouvoir revienne au FPR. Nous apprenons que le FPR s'applique à diviser notre pays, à provoquer des troubles et à tuer des gens. Ce n'est pas seulement la population civile qui est concernée; le FPR vise également à diviser les forces armées dans le but de renverser le pouvoir de HABYARIMANA Juvénal.

C'est dans ce cadre que cette organisation du FPR ainsi que quelques-uns de ceux qui la soutiennent, certains partis politiques qui la soutiennent et le MDR de Rukokoma, ont essayé de réunir, dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1994 chez le Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA, les officiers supérieurs des forces armées originaires d'une même région uniquement, le Sud, pour examiner

ensemble les voies et moyens de renverser, et voire mêmes, d'assassiner Son Excellence le Président de la République Juvénal HABYARIMANA.

Cette réunion s'est tenue chez le Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1994.

Pour sa sécurité, il est clair que la population ne devrait pas avoir confiance en cette dame parce que comme le dit le proverbe, «celui qui sème des lendemains récolte des chimères». Nous sommes d'avis qu'elle ne fera rien pour sortir les Rwandais de l'impasse actuelle. Vous constatez vous-même qu'elle commence à diviser les gens, qu'elle commence à organiser des réunions des militaires originaires d'une même région, afin de diviser l'armée nationale, dans le but de renverser le pouvoir de HABYARIMANA, ou de le tuer en cas d'échec de ce plan.

Ceci n'est pas un mensonge, ... ce n'est pas une histoire inventée c'est authentique, c'est connu ; cela s'est passé chez le Premier Ministre.

.....19.7.

Les gens devraient se mobiliser contre cette dame. Nous constatons par ailleurs qu'elle est incapable de réunir le Gouvernement. On lui a demandé de le faire à plusieurs reprises. Nous pensons qu'il faudrait que les partis politiques qui l'ont nommée se réunissent à nouveau comme son Excellence le Président de la République l'a demandé les 25 et 27 février, parce que les résolutions contenues dans ce document n'ont pas pu être respectées, et qu'au contraire, elle se contredit sans cesse.

... en outre, relativement à la sécurité, nous constatons qu'elle se dégrade progressivement surtout dans la préfecture de la ville de Kigali. Nous venons d'apprendre que la sécurité a été perturbée dans la Cellule Rugando, Secteur de Kimihurura.... Commune Kacyiru, Préfecture de la ville de Kigali. Cette insécurité a été causée par deux femmes, dont MUKARURINDA originaire de la commune Bicumbi, résidant actuellement dans la cellule de Rugando et ce, depuis 1990. Il

paraît qu'elle était mariée à un certain SANDUKU mais qu'actuellement, ils se sont séparés.

Cette dame a été agressée. Elle a été agressée par trois femmes : Valérie épouse de BANSARITSE Froduald, Zaïnabu ainsi que la femme du responsable de la cellule de Rugando, Martin GATABAZI.

Ceci s'est passé jeudi le 31 mars 1994. Il paraît que ces trois femmes l'ont agressée et battue. Et pourtant, lorsqu'on examine le cas de très près, on constate qu'il s'agit d'un manque de respect réciproque et d'un manque de respect envers l'autorité et de la volonté de se rendre justice alors que cela est interdit par la loi. Nous allons maintenant essayer de comprendre les raisons de ces mécontentements. Ensuite je vous ferai écouter les déclarations du responsable relativement à cette insécurité.

.....**22.2.**

Orateur : Valérie BEMERIKI

.....Qui ?

Orateur : MUKARULINDA

MUKARULINDA

Orateur : Valérie BEMERIKE

Quelle est votre région d'origine ?

Orateur : MUKARULINDA

De Bicumbi

Orateur : Valérie BEMERIKI

Depuis combien de temps habitez-vous ici ?

Orateur : MUKARULINDA
Depuis mille neuf cent quatre vingt dix.

Orateur : Valérie BEMERIKI
Habitez-vous avec toute la famille, votre mari et vos enfants ? Combien d'enfants ?

Orateur : MUKARULINDA
J'ai cinq enfants qui vivent avec moi.

Orateur : Valérie BEMERIKI
Vivez-vous avec votre mari ?

Orateur : MUKARULINDA
Non, il vient nous voir de temps en temps.

Orateur : Valérie BEMERIKI
Quel est alors votre problème ?

Orateur : MUKARULINDA
Mon problème est que celles-là sont venues m'agresser injustement.

Orateur : Valérie BEMERIKI
Qui vous a agressée ? Citez leurs noms et le motif de leur agression.

Orateur : MUKARULINDA
Valérie et l'épouse de KAREBE ; quel est encore son nom ?

Orateur : Non identifié
Zaïnabu.

Orateur : MUKARULINDA

Zaïnabu ainsi que l'épouse de cet homme. Je ne me rappelle pas de son nom ...
Est-ce Alphonsine ? Elles étaient ensemble lorsqu'elles m'ont agressée.

Orateur : Non identifié

L'épouse de qui ?

Orateur : MUKARULINDA

Elles étaient ensemble lorsqu'elles sont venues m'agresser ! Mais elle ...

Orateur : Non identifié

Mon épouse ?

Orateur : MUKARULINDA

Elle ... mais ... oui....

Orateur : Valérie BEMERIKI

L'épouse de qui ?

Orateur : MUKARULINDA

Du Conseiller du Responsable

Orateur : Valérie BEMERIKI

... Qu'ont-elles fait ? Pouvez-vous nous en parler brièvement ...

Orateur : MUKARULINDA

Elles sont venues

Orateur : Valérie BEMERIKI

Attendez, attendez Dites-nous en peu de mots comment cela s'est passé ?

Orateur : MUKARULINDA

Je n'ai pas beaucoup de souffle, voyez-vous ... (rires de la foule : N.T en français dans le test kinyarwanda). Elles m'ont prise au dépourvu dans ma chambre, dans la maison !

Orateur : Valérie BEMERIKI

Quel jour de la semaine était-ce ? Quelle date ?

Orateur : MUKARULINDA

Hier.

.....23.5

Orateur : Valérie BEMERIKI
Quel jour de la semaine était-ce ?

Orateur : MUKARULINDA
C'était un jeudi.

Orateur : BEMERIKI Valérie
Elles sont venues, et que s'est-il alors passé ?

Orateur : MUKARULINDA
Elles sont venues et m'ont surprise dans ma chambre où j'étais couchée, malade, affaiblie. Elles m'ont soudainement prise comme ceci et ont dit : «Vous avez refusé de répondre à la convocation !» J'ai dit que j'étais sans forces et malade. Elles ont alors commencé à me battre avec des câbles. Elles m'ont mal menée et traînée jusque chez lui. Elles ont dit : «La voici nous l'aménon».... (elle tousse). «Et alors, pourquoi avez-vous désobéi ?» «Moi, j'étais malade». Celui-ci m'a demandé de m'asseoir. Je me suis assise. «De quoi souffrez-vous ? (Vous ne souffrez de rien)». Salope, de quoi souffrez-vous ? Vous ne souffrez de rien.

Orateur : BEMERIKI Valérie
Oui, vous dites : que vous avez refusé de vous présenter. Expliquez en peu de mots la raison ... pour laquelle vous aviez été convoquée.

Orateur : MUKARULINDA
Je ne sais vraiment pas (inaudible)

Orateur : BEMERIKI Valérie
Attendez attendez, vous répondrez après Vous dites que vous aviez refusé de vous présenter ... dites-nous pourquoi vous aviez refusé de vous présenter, et pourquoi vous aviez été convoquée.

.....24.8.

Orateur : MUKARULINDA

Je n'ai pas répondu à la convocation parce que je suis innocente.

Orateur : BEMERIKI Valérie

De quoi vous accusent-ils alors ? Comment savez-vous que vous êtes innocente alors que vous ignorez l'objet de la convocation?

Orateur : MUKARULINDA

C'est ce que je ne comprends pas aussi. Ils prétendent qu'ils ont été insultés ; peuvent-ils réellement le prouver ?

Orateur : BEMERIKI Valérie

Pourquoi alors n'avez-vous pas répondu à la convocation, si vous saviez que.... ?

Orateur : MUKARULINDA

Moi, j'étais très malade, très affaiblie. (... chahut de la foule)

Orateur : Non identifié.

Non. Attendez.

Orateur : Non identifié.

Arrêtez, attendez.

Orateur : MUKARULINDA

Hiii ?

Orateur : BEMERIKI Valérie

Pourquoi n'avez-vous pas répondu à la convocation si vous étiez innocente ? De toute façon, c'est une autorité, il faut répondre à sa convocation. Pourquoi alors ne l'avez-vous pas fait ? Si vous étiez réellement malade, vous auriez pu envoyer un de vos enfants expliquer la raison de votre absence puisque vous dites que vous avez des grands enfants qui vivent avec vous.

Orateur : MUKARULINDA

De toute façon, je pense qu'ils le lui ont dit. Ce garçon est venu ici lorsque j'étais malade, alitée --- !

.....25.8.

Orateur : BEMERIKI Valérie

Selon vous, pourquoi vous ont-elles agressée ? Dites le clairement.

Orateur : MUKARULINDA

Vraiment, à mon avis il n'y a aucune raison parce que je n'ai jamais insulté quelqu'un dans ce secteur.

Orateur : BEMERIKI Valérie

Est-il vraiment possible que quelqu'un vienne chez vous et vous agresse, vous insulte sans raison ?

Orateur : MUKARULINDA

Ne savez-vous donc pas que beaucoup de gens meurent ainsi ... comme des fourmis ?

Orateur : BEMERIKI Valérie

Ici par exemple ? ... Dites-nous s'il y a des gens que vous connaissez qui seraient morts de la sorte ?

Orateur : MUKARULINDA

Je n'en connais pas mais j'en entends parler.

Orateur : BEMERIKI Valérie

Et vous qui êtes ici, qu'en pensez-vous ?

Orateur : MUKARULINDA

Commencez par moi, si vous voulez. Ces coups de bâtons....

Orateur : BEMERIKI Valérie

... Qui sait comment les choses se sont réellement passées ? Qui pourrait nous en donner une version authentique ? Approchez-vous et déclinez votre identité.

.....**26.6.**

Orateur : Jean-Paul.

Je m'appelle HIRWA Jean-Paul. J'habite Kimihurura. C'est là où je suis né. Cette histoire a eu lieu vendredi passé.

Orateur : BEMERIKI Valérie

C'était quelle date ? C'est la semaine passée ou cette semaine ?

Orateur : Jean-Paul

..... la semaine passée, vendredi. Nous étions là-bas en haut du domicile de cette vieille dame. Soudain, deux dames sont arrivées et nous ont dit qu'elles avaient été insultées. Bon, «Venez et demandez la raison pour laquelle nous avons été insultées», dirent-elles. En effet, je suis Nyumbakumi (chef de 10 maisons). J'étais avec quatre jeunes gens. Nous sommes descendus et lorsque nous sommes arrivés ici, elles se sont mises à se disputer, à s'insulter ; j'ai calmé la dame que l'on insultait et lui ai dit de passer l'éponge et d'attendre la suite ; elle a accepté ma proposition et elle est remontée. Le lendemain, le responsable a convoqué ces dames pour qu'elles expliquent l'incident en

question. Elles n'ont pas répondu à la convocation. Le responsable m'a encore appelé, jeudi, et m'a ordonné de les convoquer à nouveau. J'y ai rencontré la fille de cette vieille dame et elle m'a dit : «Qu'elles aillent au bureau communal». Je suis parti en informer le Responsable. Voilà comment ça s'est passé.

Orateur : BEMERIKI Valérie

Elle dit qu'elle a été battue, si vous avez suivi l'affaire de près, l'ont-elles réellement battue ou ?

Orateur : Jean-Paul

Oui... je suis arrivé ici le soir et j'ai appris qu'elles étaient venues et qu'elles l'avaient battue. Ont assisté à la scène, l'épouse du Responsable, la nommée Zainabu et l'épouse de Froduald qui avait été insultée. Elles l'ont battue et l'ont amenée chez le Responsable mais une fois arrivée chez le Responsable, on ne l'a plus battue. Je l'ai appris le soir.

Eee

.....28.1.

Orateur : Valérie BEMERIKI

Y en a-t-il d'autres qui auraient assisté la scène pour nous en parler ? Si quelqu'un d'autre a une autre version de l'incident, il peut s'approcher et nous l'expliquer. Dites-nous votre nom.

Orateur : Damien

Je m'appelle TURATSINZE Damien.

Orateur : Valérie BEMERIKI

Que s'est-il passé ?

Orateur : Damien

L'épouse de Froduald nous a rejoint vendredi et nous a dit que ces femmes l'avaient insultée.

Orateur : Valérie BEMERIKI

Comment s'appelle l'épouse de Froduald ? De quel Froduald, s'agit-il ? Quel est son nom de famille ?

Orateur : Damien

BASARITSE. Elle montait lorsqu'elles l'ont insultée. Lorsqu'elles l'ont vue monter, elles ont dit : «Voici la grosse femme qui monte, cette masse, et cætera». Elle a dit : «descendez et venez voir». Moi je suis descendu avec eux mais lorsque je suis arrivé ici, j'ai rencontré quelqu'un qui me cherchait et je lui ai d'abord parlé. Parmi ceux qui ont pu venir sur la scène, il y a ce jeune homme à qui vous venez de parler. Moi je ne suis pas allé voir ce qui se passait. Ce que j'ai vu ... hier, lorsqu'on la battait ..., j'ai assisté à la scène. Elles l'ont trouvée dans la maison. Nous étions ici en haut lorsque nous avons entendu des cris. Nous sommes sortis et nous nous sommes rendus compte qu'on était entrain de la frapper. Elles l'ont alors prise et conduite chez le responsable.

.....29.2.

Orateur : Valérie BEMERIKI

Qui l'a battue ? Combien étaient-elles ? Quels sont leurs noms ?

Orateur : Damien

La femme de Froduald. Je ne connais pas son nom et une certaine Zainabu... la femme du Responsable était aussi sur les lieux.

Orateur : Valérie BEMERIKI

A-t-elle été battue par les trois femmes ?

Orateur : Damien

J'ai vu ... celle qui était à l'intérieur de la maison, c'est la femme de Froduald.
C'est elle qui était à en train de la battre. (Musique 1 sec)

Orateur : Valérie BEMERIKI

.... habituellement une localité barricadée est interdite à la circulation mais la MINUAR a essayé d'utiliser la force. Ce sont les soldats belges de la MINUAR chargés d'assurer la sécurité de la ville qui ont essayé d'utiliser la force sur les barrières. D'habitude la circulation y est interdite après dix huit heures, mais la MINUAR, elle, a essayé de forcer. C'est près du bâtiment de la Présidence. C'est un lieu protégé et toujours fermé au trafic après dix huit heures. Mais les gens de la MINUAR, les soldats belges, ont essayé de foncer et nos forces armées se sont bien défendues. Nous les félicitons parce qu'il ont fait de leur mieux. Ils leur ont dit «rebroussez chemin, il n'y a pas de passage». Les belges ont alors rebroussé chemin. Nous félicitons nos forces armées là où elles sont sur leurs positions. Vous venez d'entendre ce qui est arrivé à ces femmes du secteur Rugando, mais étant donné que c'est le Responsable qui a été pointé du doigt, ainsi que la femme

.....**30.8**

FIN DE LA FACE A.

FACE B.

Orateur : Valérie BEMERIKI

..... de la cellule de Rugando, secteur de Kimihurura, commune de Kacyiru.

Orateur : GATABAZI Martin

Je m'appelle GATABAZI Martin. Je suis le Responsable de la cellule de Rugando, secteur de Kimihurura, commune de Kacyiru, préfecture de la ville de Kigali.

Orateur : Valérie BEMERIKI

... depuis hier, on parle de mésentente et même de bagarres des femmes dans la cellule que vous dirigez.... Nous voudrions alors savoir ce qui s'est réellement passé et c'est là l'objet de notre visite. Qu'en est-il réellement ? Qui sont ces femmes ? Qu'est-ce qui les oppose ? Et en tant que Responsable de la cellule, qu'avez-vous fait ?

Orateur : GATABAZI Martin

Ce problème a commencé vendredi de la semaine passée lorsque des dames qui habitent en face de l'école ont empêché l'épouse de BASARITSE de poursuivre son chemin. Cette dernière s'est rendue chez le Nyumbakumi SIBOMANA pour déposer plainte. Celui-ci lui a conseillé de venir me voir.

Comme cette dame était en colère, elle a plutôt préféré se plaindre auprès du détachement ... positionné ici dans la cellule de Rugando. Elle a dit aux gendarmes qu'elle irait voir le Responsable. Elle est venue me voir dimanche matin ; je préparais une réunion de sécurité. Je lui ai proposé de revenir après la réunion. Nous avons terminé la réunion très tardivement, vers treize heures et demie. Nous sommes descendus et je suis allé la voir. J'étais avec MINANI Zacharie, le Conseiller du secteur de Kimihurura, ainsi qu'un sous-lieutenant envoyé par la brigade de Remera qui représentait MPOZAYO. ...J'ai suggéré à la

dite dame de me laisser le temps de débattre de son problème dans le cadre de «Gacaca» et de se présenter par conséquent le lendemain à dix sept heures. Nous sommes descendus en voiture avec le conseiller ainsi que le ... lieutenant et nous sommes venus ici. Lundi, je n'ai pas pu voir les défenderesses, raison pour laquelle je leur ai envoyé une autre convocation, par le biais d'un autre Nyumbakumi du nom de Rurangirwa mais elles lui ont dit qu'elles ne pouvaient pas y répondre ; j'avais l'intention de les convoquer pour une troisième fois parce qu'il y avait un problème. Je me suis rendu à Remera ce jour-là. Je n'ai pas pu les recevoir et elles se sont fâchées de plus belle. La plaignante est revenue pour s'enquérir de la suite réservée à sa requête. Je l'ai alors orientée chez le conseiller pour y exposer la mauvaise foi de ses protagonistes à savoir le refus de répondre à ma convocation alors qu'elles habitent dans la cellule. La dame est partie, et elle m'a semblé être calme. Hier vers 10 heures, j'ai alors entendu les gens dire qu'il y avait eu une bagarre.

Orateur : Valérie BEMERIKI

... hier vers 10 heures. Quelle date ? Dites-nous la date pour que ceux qui nous écoutent sachent bien de quel jour il s'agit.

Orateur : GATABAZI Martin

Je pense qu'hier, c'était un jeudi, le dernier jour du mois. Je pense donc que c'était le 31. Il faut que ceux qui nous écoutent puissent se situer dans le temps et comprendre qu'hier, c'était le 31 mars, parce qu'aujourd'hui nous sommes le 1^{er}. Je suis sorti, j'ai constaté une certaine agitation et j'ai alors demandé à la dame de me dire ce qu'elle avait fait. La dame a répondu : «Elle a refusé de répondre à la convocation et je vous l'emmène, pour interrogatoire». J'ai répondu que je ne pouvais pas l'interroger, que même si elle a refusé de répondre à la convocation, elle n'avait pas le droit de l'arrêter et de l'amener de force sans mandat d'amener, alors que nous disposons de gendarmes et de policiers à la PVK. Mais en réalité cette dame est la cause de tout ceci, peut-être

que s'elle avait répondu à la convocation, elle n'aurait pas eu tous ces problèmes.

Orateur : Valérie BEMERIKI

... cette agression dont elle a fait l'objet hier le 31 mars, de quoi s'agit-il ? ... Quel est en fait son problème ?

Orateur : GATABAZI Martin

Je trouve que c'est scandaleux ! Des femmes qui arrêtent une autre femme chez elle ! Des femmes de la cellule qui se réunissent et qui prennent une telle décision ! La plaignante a eu des problèmes, et lorsque je me suis rendu compte que je ne pouvais rien pour elle, que la situation ne pouvait pas être maîtrisée, je l'ai convaincue de déménager dimanche le 3 parce qu'il fallait calmer ses adversaires.

Orateur : Valérie BEMERIKI

Pouvez-vous nous citer les noms de ces femmes ?

Orateur : GATABAZI Martin

Quelles femmes, celles de la cellule ?

Orateur : Valérie BEMERIKI

Les femmes qui sont impliquées dans ce conflit.

Orateur : GATABAZI Martin

Les femmes en conflit ? Moi je ne m'intéresse généralement pas aux noms des femmes. Je vous dis qu'il s'agit entre autre de l'épouse de BASARITSE Froduald. Ce dernier est connu dans la cellule, il a vécu ici depuis les années quatre vingt. Il a même été membre de la Garde Présidentielle dans ce camp. Quant au nom de son épouse, je devrais peut-être m'enquérir auprès d'une autre femme, parce que d'habitude je ne m'intéresse pas aux noms de femmes ! Hum.

Orateur : Valérie BEMERIKI

A votre avis, quel est l'objet du conflit ?

Orateur : GATABAZI Martin

La femme allait faire ses courses.

Orateur : Valérie BEMERIKI

Quelle femme ?

Orateur : GATABAZI Martin

La femme de BASARITSE. Ses agresseurs habitent en face de l'école. Elle passait son chemin et les autres l'ont arrêtée. Elle est partie chez leur voisin BYAKWERI, et a dit : «Pouvez-vous demander à cette dame pourquoi elle m'empêche de poursuivre mon chemin ? Ils se sont rendus sur les lieux. Le cabaret se trouve en face de l'habitation de cette dame. Je pense donc que cette agression ... si elles s'étaient présentées, elles auraient pu m'en expliquer la raison. Mais étant donné qu'hier, la population s'était attroupée et que les femmes étaient majoritaires, je n'ai pas procédé à leur interrogatoire parce que quand les femmes se fâchent, un homme ne doit pas hausser le ton. Mais, à mon avis, cette dame ferait mieux de déménager sans créer de problème dans la cellule. C'est une locataire et elle n'a pas de travail. C'est mon point de vue ... (inaudible)

Orateur : Valérie BEMERIKI

Vous avez pris la décision de la déloger sous prétexte que c'est une simple locataire. Ne seriez-vous pas en train de violer ses droits alors que toute personne a le droit de résider où elle veut ? Vous avez pris cette décision avant de l'interroger. ... avant de les réconcilier et de comprendre l'origine de la mésentente ... Ne pensez vous pas que vous allez à l'encontre de ses droits ?

N'est-il pas possible de les réunir à nouveau pour connaître l'origine du conflit pour que seul le coupable soit puni?

Orateur : GATABAZI Martin

D'habitude j'aime réconcilier les gens. Je n'aime pas les déloger de la cellule, mais pour ce cas-ci, j'ai des appréhensions ; en effet quand quelqu'un estime qu'elle n'est plus obligé de répondre à ma convocation Toute personne a le droit de résider là où il lui plaît, au Rwanda ou à l'étranger mais moi je voulais éviter la détérioration de la situation ; il fallait arrêter les troubles et cette décision a été prise en présence des gendarmes du détachement. Je n'ai rien contre cette dame. Mais lorsque quelqu'un ne veut plus obéir aux autorités ... de la cellule, lorsqu'il ne veut pas adresser la parole à ses adversaires, quand et comment pouvez-vous réconcilier ?

Orateur : Valérie BEMERIKI

... Vous parlez des troubles. Se seraient-ils propagés au sein de la population de la cellule que vous dirigez ? Comment la population perçoit-elle la situation ?

Orateur : GATABAZI Martin

A mon avis, il n'y a pas de problème au sein de la population parce que l'agression n'a été dirigée que contre la femme de BASARITSE. Elle a été arrêtée deux fois en chemin ; j'ai alors cherché BASARITSE, son mari, pour lui signaler que je ne comprenais pas la situation. Dans l'intérêt de tous, j'aurais préféré résoudre ce problème au sein de «Gacaca» mais je pense que cette femme n'a pas bien compris. Après notre séparation, elle a rencontré le Nyumbakumi SIBOMANA Herman qui avait reçu la plainte et lui a tenu ces propos: «le Responsable vient de me sauver la vie» et aux autres femmes «Trouvez-moi une maison à Kacyiru» et d'ajouter : «Sans lui, je serais morte». Elle me remerciait d'avoir été à son secours, parce que les événements l'avaient dépassée. Tenant compte de la sécurité de la population et en vue de rétablir

dans leurs droits ceux qui sont lésés --- y compris ses amis qui habitent ici, j'ai fait de mon mieux pour résoudre le problème.

Orateur : Valérie BEMERIKI

C'est donc la femme de BASARITSE qui n'a pas pu répondre à la convocation.

Mais par ailleurs, il paraît que ses adversaires l'ont trouvée chez elle et vous l'ont amenée ; «Nous vous l'aménon», ont-elles dit. L'auraient-elles maltraitée d'une autre manière ? l'auraient-elles battue ?

Orateur : GATABAZI Martin

Veillez m'excuser, je croyais avoir expliqué que la femme de BASARITSE a déposé plainte et que c'est elle qui a plusieurs fois supplié cette dame de ... à part que je la connais bien pour avoir vécu dans la région de Kanombe ; elle était mariée à Sandugu, un assistant médical du camp..... [incompréhensible]. La femme de BASARITSE, n'a pas refusé de répondre à ma convocation ... C'est elle qui est venue me demander d'intervenir dimanche matin lorsque j'allais participer à une réunion et c'est elle qui est venue à deux reprises jusqu'au moment où elle en a eu assez ... [incompréhensible] ... Cette dame n'a jamais refusé de répondre à la convocation, au contraire c'est elle qui avait déposé la plainte. Elle a alors eu recours aux autres femmes au lieu de se rendre au bureau du secteur comme je le lui avais conseillé ... En peu de mots, ce sont là mes explications .

Orateur : Valérie BEMERIKI

Il est alors clair que c'est la femme de BASARITSE qui, avec ses amies, est allée chercher celle qui a refusé de comparaître.

Orateur : GATABAZI Martin

C'est ce exact.

Orateur : Valérie BEMERIKI

... Monsieur le responsable de la cellule de Rugando, j'ai bien saisi vos explications. Mais dans l'ensemble et en général quelle est la situation sécuritaire de cette cellule de Rugando, ou du secteur de Kimihurura ?

Orateur : GATABAZI Martin

... Dans la cellule Rugando, nous avons eu un problème le vingt quatre à midi ; j'ai appris que deux jeunes gens avaient été tués à Nyarukombe. J'ai téléphoné à la brigade de Remera et l'on m'a appris que le responsable de la brigade, le lieutenant MPOZAYO, était rentré chez lui. Comme c'est mon voisin, nous sommes descendus ensemble à pied. Nous avons effectivement vu les corps des deux jeunes gens qui portaient des pantalons superposés. Nous n'avons pas trouvé de pièces d'identité sur eux. Après quelques minutes, l'adjudant NZEYIMANA Samuel de la Brigade de Remera nous a rejoint accompagné de gendarmes et d'un jeune homme appelé NZABANTERURA. A leur arrivée, nous avons demandé à la population locale ce qui s'était passé ; elle a dit qu'elle n'était pas en mesure d'identifier les victimes. MPOZAYO a alors appelé Remera pour que les gendarmes viennent retirer les corps ; six membres de la population sont partis avec eux. J'ai appris que les corps avaient été transportés à la morgue de Kigali. Je ne sais donc pas d'où venaient ces jeunes gens. A mon avis, ils n'avaient pas plus de vingt deux ans.

Orateur : Valérie BEMERIKI

A votre avis, quelle est la cause de cet assassinat ? Qui a, selon vous, tué ces jeunes gens ? Ces derniers étaient-ils connus dans votre cellule ?

Orateur : GATABAZI Martin

A ma connaissance, aucun résident de la cellule n'est mort. En ce qui concerne l'insécurité, il y a des gens qui ont dû déménager et d'ailleurs, lors de la réunion de dimanche

Orateur : Valérie BEMERIKI

C'était quelle date, ce dimanche ?

Orateur : GATABAZI Martin

C'était le vingt huit, je crois. La réunion a eu lieu à l'école de Rugando. J'ai cité les noms de ceux qui avaient déménagé... le dimanche, c'était le vingt sept, je crois.

Orateur : Valérie BEMERIKI

C'est possible ... c'était le vingt sept.

Orateur : GATABAZI Martin

C'était le vingt sept. Lors de la réunion, j'ai présenté la liste des gens qui avaient déménagé parce que je les connaissais. Leurs maisons sont toujours là. J'ai souhaité au cours de cette réunion que les gens qui avaient déménagé devraient nous indiquer si possible leurs nouvelles adresses pour que nous puissions les retrouver ; en effet, nous sommes obligés de veiller sur leurs biens. Nous avons trente personnes qui font la ronde nocturne jusqu'au matin et qui sont payés par la cellule ; ils ont été désignés par le comité de sécurité tel que souhaité par la population.

Orateur : Valérie BEMERIKI

A propos de ces gens qui ont fui ... il s'agit de combien de familles ? Qu'ont-ils fui ? Quand sont-ils partis ?

Orateur : GATABAZI Martin

Le Préfet a dirigé une réunion des conseillers de la PVK au bureau du secteur Kimihurura. Nous y avons été invités ; j'ai exposé le problème. Certains prétendaient avoir fui les Inkotanyi et d'autres éprouaient le problème d'appartenance à l'ethnie Tutsi. Dans l'ensemble, la cellule a été éprouvée. Cinq familles ont fui dont trois de Tutsi et deux de Hutu. Le problème que nous avons

est celui-là. Les gens qui habitent ici sont tous préoccupés et c'est la raison pour laquelle la gendarmerie effectue souvent des rondes nocturnes.

Orateur : Valérie BEMERIKI

... s'agissant de ceux qui ont fui Ils prétendent avoir fui les Inkotanyi ... Vous habitez près du CND et nous savons qu'il y a un bataillon d'Inkotanyi-FPR d'environ 600 militaires y compris leurs officiers... Ce bataillon est justement chargé de protéger ces officiers. Est-ce que votre cellule ou votre secteur, dans l'ensemble, seraient-ils violés par ces pensionnaires du CND ? Pourquoi fuyaient-ils les Inkotanyi ?

Orateur : GATABAZI Martin

Ce n'est pas ... (il tousse) ici seulement. Toute la ville de Kigali a peur. Actuellement, lorsque quelqu'un a des opinions qui diffèrent de celles de son voisin, il a peur de lui, même sans lui avoir adressé la parole, sans l'avoir vu. Ceux qui furent les Inkotanyi ont peut-être des opinions différentes de ceux-là. Ceux qui prétendent fuir à cause de leur ethnie le font peut-être suite à ce qui est arrivé aux membres de leurs familles lorsque GATABAZI et BUCYANA ont été assassinés. Ensuite, vous en tant que journalistes, vous savez ce qui s'est passé dans la ville de Kigali. La fuite de ces gens, à mon avis, est compréhensible, que ce soit pour une raison ou pour une autre. L'on rapporte que les troubles qui ont eu lieu dans cette ville ont été causés par les Tutsi. «J'ai peur de vivre ici parce que les Inkotanyi vont me tuer, je risque d'avoir des problèmes avec eux parce que nos opinions diffèrent, parce que nous avons adhéré à des partis différents» racontent les uns et les autres.

Ce sont là les problèmes auxquels je fais face. A part cinq familles qui ont déménagé, je peux sans exagérer dire aux Rwandais qu'aucun autre résident de Rugando n'a quitté cette cellule.

Orateur : Valérie BEMERIKI

Vous venez vous-même d'apprendre l'état de la sécurité dans la cellule de Rugando. Mais dans l'entre temps, j'ai pu apprendre que la cause réelle de cette insécurité proviendrait de la violation des cellules de Rugando et de Gishushu également proches du CND, par les pensionnaires du CND. Il arrive parfois que ces derniers soient poursuivies et ils se réfugient au CND.

Il se pourrait donc que l'insécurité dans cette cellule soit causée par ces personnes qui fréquentent certains résidents de celle-là, ainsi s'explique le conflit entre ces femmes ; en effet les défenderesses subissaient les menaces des militaires du CND, et de fait ces derniers sont des amis des filles de la plaignante. C'est là où réside le problème en réalité et c'est la raison pour laquelle le responsable aurait demandé à la plaignante de se chercher une autre résidence où elle pourrait vivre temporairement pour que sa vie ne soit pas en danger, et pour que la sécurité des autres résidents de la cellule ne soit pas non plus menacée par les amis de ses filles. C'est ça le vrai problème.

Au cours de la matinée, vous avez aussi suivi comment le FPR est en train de rechercher les déserteurs pour les tuer avec des houes usées. C'est ainsi que trente deux soldats Hutu déserteurs y compris quatre sous-officiers, avaient été retrouvés le 31 mars 1994. Ils ont été exécutés à l'aide d'une houe usée, le 1^{er} avril.

Le FPR est préparé actuellement d'autres attaques ; il demande à son armée de montrer par ces attaques sa force de frappe... ces attaques pourraient avoir lieu dans la ville de Kigali même... Il avait même avancé les dates, du 3, du 4 et du 5 avril ... le 7 et le 8 ayant été réservé à «balayer» la ville de Kigali ... à exterminer tout le monde.

Ils fixeront d'autres dates, pour ces événements. Je vous parlais tout à l'heure des manœuvres du FPR pour diviser nos forces armées en vue de la prise du pouvoir. En effet les partis favorables au FPR, y compris le MDR de TWAGIRAMUNGU, auraient convoqué quelques officiers originaires d'une même

K0162354

région, du sud du pays, chez le Premier Ministre ... dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1994 pour qu'ils cherchent les voies et moyens de renverser Son Excellence le Président de la République et, en cas d'échec de ce plan, de l'assassiner. Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons pas vous citer les noms de ces officiers, mais nous les connaissons. Où, qu'ils soient, qu'ils sachent que leurs noms sont connus et que la réunion a effectivement eu lieu.

Chers auditeurs, nous clôturons nos informations. Elles ont été longues, mais il le fallait bien. Dans un instant, je vous laisserai avec l'équipe de la langue française. Après les informations en français, nous reviendrons peut-être aux communiqués.

PAGE 34 à 37 (TEXTE FRANCAIS TRANSCRIT COMME TEL)

Orateur : Georges RUGGIU.

La diversion.

- NZAMURAMBAHO ne répond plus. Qui a assassiné Félicien GATABAZI ?
- SOS Gikongoro aide à la lutte contre la famine.
- Notre réflexion : «Ne rien voir, ne rien dire, ne rien entendre, ne rien faire, le bonheur s'encourage».

Et puis «une chronique : les assassins de la culture».

Mais auparavant une remarque : cent trente cinquième jour depuis les tueries de Kirambo. Nous attendons toujours le rapport de la commission d'enquête de la MINUAR. Que le Général DALLAIRE y travaille ou qu'il s'en aille.

Le FPR se divise et subit de nombreuses désertions.

De plus en plus des soldats du FPR désertent ses rangs. La contestation au sein du FPR fait rage entre les modérés qui veulent jouer le jeu démocratique et les extrémistes qui veulent prendre le pouvoir violemment. Ainsi, des nombreux Inkotanyi quittent avec raison les rangs de cette organisation terroriste car ils se sont rendus compte que le seul avenir qui les attend est de servir de chair à canon pour quelques leaders extrémistes Tutsis. Ils réfléchissent maintenant mais bien tard et avec raison, s'enfuir du FPR à toutes jambes. Ecoutez plutôt ses renseignements que nous tenons de première main.

Orateur : Emmanuel RUCOGOZA

Les informations nous parvenues des milieux Tutsis modérés nous disent que la situation actuelle du FPR se présente comme suit :

Premièrement : le FPR a perdu politiquement et se sent abandonné par ses acolytes.

Deuxièmement : il est furieux du comportement de NZAMURAMBAHO, TWAGIRAMUNGU et KAVARUGANDO. Ces derniers avaient certainement promis mille merveilles qu'ils sont maintenant incapables de réaliser.

Troisièmement : devant cette déception provoquée par ce trio de menteurs, le FPR veut absolument agir en conséquence, il veut frapper un grand coup en combinant les attaques et les assassinats. Certains militaires du FPR, fatigués et ne comprenant pas les raisons de continuer à se battre alors que le pays se trouve déjà sur la voie démocratique ont commencé à se révolter et à désertier. Ces derniers jours, le nombre des Inkotanyi désertant par région se présente comme suit : Cyanika 64, Butaro 107, Byumba Est 44, Byumba Ouest 45, Volcans 36.

Position Cyahafi : tout le peloton du Sergent CYAMBARANAMA Ali. Il est à noter que toutes ces désertions ont provoqué 1 ou 3 morts et 7 blessés dont quatre graves. Certains déserteurs sont partis avec leurs armes et matériel de guerre.

Eee cinquièmement, les extrémistes Tutsis du FPR veulent absolument la prise du pouvoir par les armes et ils projettent lancer une attaque d'envergure avant Pâques 94. Cette situation met mal à l'aise les Tutsis modérés qui sont conscients que la reprise des hostilités et les assassinats compromettent dangereusement leurs vies, disent les mêmes informations. Les Tutsis modérés demandent alors aux médias de dénoncer avec énergie l'attaque du FPR prévue avant Pâques et d'affirmer que la population rwandaise maintenant consciente des visées machiavéliques du FPR est derrière les Forces armées rwandaises.

Deuxièmement, d'encourager les militaires du FPR qui ont compris qu'ils ont intérêt à privilégier la voie démocratique et leur demander de se désolidariser des aventuriers qui veulent les conduire à l'abattoir. Que les Inkotanyi se souviennent des pertes qu'ils ont inutilement subies à Ruhengeri, à Mukarange, au Mutara, dans les volcans et partout ailleurs, que le FPR sache qu'il répondra devant le peuple et l'histoire de cette jeunesse qu'il ne cesse de faire décimer. De dénoncer le plan d'assassinat déjà en exécution et prévenir que la patience du peuple a des limites.

D'éviter (sic) les Forces armées rwandaises à se battre avec détermination en cas d'attaque du FPR pour défendre le peuple et la République.

Orateur : Georges RUGGIU

Maintenant que le FPR procède à une recherche active des déserteurs et punit par «Agafuni», ceux qui sont arrêtés et pour les francophones qui ne sauraient pas ce que signifie «Agafuni» : c'est une exécution avec la pointe ... ee le dos de la houe, frappée sur l'occiput du crâne. Hum, c'est ainsi que 32 militaires Hutus dont quatre officiers réputés déserteurs ce 31 mars 94 ont été arrêtés au pied du volcan Muhabura et ont reçu le coup «Agafuni», ce premier avril 94.

Orateur : Emmanuel RUCOGOZA

Le FPR invite tous les groupes d'assaut de ... de la saison dernière de montrer de nouveau la puissance offensive du FPR. les opérations se dé ... se dérouleraient en des dates suivantes : le 3, 4 et 5 avril, actes de massacres partout dans Kigali, le 7 et 8 avril opérations qui consisteraient à tout nettoyer à l'aide des balles et des grenades. Dates au choix des groupes d'assauts, opérations de super-actions.

Orateur : Georges RUGGIU

Et enfin le FPR est en train d'essayer de diviser les Forces armées rwandaises afin de pouvoir prendre le pouvoir. C'est ainsi que les partis pro-FPR dont le MDR-Rukokoma a rassemblé certains officiers originaires du sud du pays dans la nuit du premier au 2 avril 94 chez Madame le Premier Ministre Agathe UWULINGIYIMANA, pour voir les voies et moyens de renverser le Président de la République ou de le massacrer.

Pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons bien évidemment pas citer ces officiers nommément mais que ces officiers sachent qu'ils sont connus. Voici donc pour l'information la plus importante de ce soir et bien évidemment, étant donné qu'il est question de dates et d'actes de massacres à Kigali d'opérations qui consisteraient à nettoyer à l'aide de balles et de grenades dans les jours qui viennent, nous invitons tous les habitants de la ville à être prudents et à demeurer vigilants et observateurs de tout ce qui pourrait leur sembler anormal.

NZAMURAMBAHO ne répond plus. Qui a assassiné Félicien GATABAZI ? Depuis plus d'un mois, qui a été ee ... depuis plus d'un mois qu'a été assassiné le Ministre des Travaux Publics et de l'énergie Félicien GATABAZI où en est donc cette enquête ?

Aucune information ne filtre sur l'état d'avancement de celle-ci. Par contre, le Ministre NZAMURAMBAHO, convoqué à plusieurs reprises par le Procureur Général auprès de la cour de cassation, n'a pas daigné y déférer. Il a refusé de comparaître et de répondre aux convocations le concernant et se rapportant à cet ignoble crime. Peut-être a-t-il quelque chose à se reprocher et compte-t-il sur des complices du FPR, une fois installés au Ministère de la Justice, pour étouffer son dossier ? L'attitude de ce Ministre, par ailleurs Président du PSD, de connivence avec le FPR et travaillant main dans la main avec le FPR et ses affidés, est très suspecte. A suivre donc de près. SOS Gikongoro aide à la lutte contre la famine.

Orateur : Emmanuel RUCOGOZA

Alors que SOS Gikongoro est une organisation collective de lutte contre la famine dans cette préfecture, vous pouvez vous aussi vous ... vous aussi y contribuer par votre aide ou votre présence. Ainsi demain à neuf heures du matin, un athlète cycliste va effectuer un effort spectaculaire afin de récolter des fonds pour l'aide alimentaire à Gikongoro.

Demain donc à 9 heures du matin, un cycliste va effectuer sous vos yeux, l'ascension de la pente Runyinya (coupure).

FIN DE LA CASSETTE.

Orateur : Valérie BEMERIKI